

De l'action pour tous les réservistes !

2008 a été une année difficile pour les réserves, mais elle l'a été tout autant pour nos camarades d'active. L'ensemble de l'armée de Terre vit ce paradoxe d'affronter des restructurations douloureuses et des contraintes budgétaires tout en étant sollicitée au maximum de ses possibilités, et même au-delà, pour un engagement important de la France sur un certain nombre de théâtres extérieurs.

Le CEMAT me l'a indiqué personnellement, le budget consacré aux réserves ne sera pas une variable d'ajustement et ne sera pas contraint au point de compromettre gravement le maintien à niveau des réservistes opérationnels, en particulier sur les périodes de formation, moins prioritaires que l'emploi opérationnel mais tout aussi importantes pour assurer la continuité de notre disponibilité opérationnelle.

Pour autant, restons lucides : la crise économique mondiale s'affiche devant nous, et l'engagement de la France pour la paix et la sécurité dans le monde est appelé à être consolidé, voire encore renforcé. Le poids qui pèse sur nous n'est rien en comparaison de celui des unités d'active qui doivent en permanence renouveler les effectifs en projection tout en effectuant les délocalisations et restructurations demandées par le commandement.

L'engagement du CEMAT est clair : la gestion du budget affecté aux réserves sera articulée en fonction des gels budgétaires, gels qui ne correspondent pas à des coupes mais à un étalement dans le temps. Le délégué aux réserves de l'armée de Terre assurera cette souplesse nécessaire, et l'EMAT veillera à ce que les ESR correspondent effectivement aux priorités de

l'emploi opérationnel des réservistes et à leur formation.

Pour sa part, l'ANRAT restera plus que jamais mobilisée. Il faut inciter puis appuyer toutes les initiatives coordonnées pour la montée en puissance des réservistes opérationnels, s'agissant d'une amélioration qualitative pour que les réservistes constituent effectivement le renfort attendu des unités d'active. Parallèlement, nous voulons aussi renforcer notre action pour le rayonnement de l'armée de Terre vers la société civile et vers les décideurs, en mettant à profit la ressource précieuse mais sous-utilisée des réservistes citoyens et des réservistes honoraires.

Il y a de l'action pour tous les réservistes de l'armée de Terre, à nous de nous mobiliser tous ensemble !

COL (R) Pierre BAYLE
Président de l'ANRAT

La Journée d'Etude de l'ANRAT: 5 décembre 2008

Annoncée dans le précédent numéro de TERRES, la 1^{ère} journée d'étude de l'ANRAT a eu lieu le 5 décembre 2008. Et ce fut un grand succès !

En deux semaines, ce sont près de 110 contributions qui ont été déposées sur l'un des 4 blogs ouverts sur le site internet de l'ANRAT. Chaque blog était dédié à l'un des 4 thèmes retenus comme thème de travail: recrutement, formation, emploi, gestion. Ces contributions ont permis à tous de faire part de ses suggestions et propositions d'améliorations. D'un niveau général de très haute qualité et avec des remarques fort pertinentes, ces contributions ont permis d'orienter les débats et propositions des groupes de travail.

Les groupes de travail se sont réunis le 5 décembre après-midi. La date, veille de la CCRAT, permettait la venue du plus grand nombre et

notamment de nos camarades n'habitant pas l'Île-de-France. Ce sont donc 35 participants de toutes les catégories de grades et issus de plus de 20 formations différentes qui se sont réunis à l'Ecole Militaire.



Ils devaient réaliser la synthèse des contributions, les enrichir par des débats animés et dégager les axes prioritaires pour chacun des thèmes. Une synthèse a ensuite été réalisée par le président et le rapporteur de

chaque groupe. Ces derniers ont alors présentés ces 4 synthèses à monsieur Del Grande—directeur adjoint du cabinet du Secrétaire d'Etat à la Défense—, au général Defretin —DRAT—, au général Houdet—secrétaire du CSRM— et au colonel Batani—chef du bureau Réserves de la DRH AdT—. Ceux-ci exprimeront tous leur intérêt pour la qualité du travail effectué et la valeur des idées et témoignages reçus. Résumés ci-après, les rapports définitifs seront bien évidemment accessibles sur le site internet de l'association.

Indéniablement réussi en dépit de problèmes logistiques qui ont limité le nombre de participants, ce principe de journée d'étude sera reconduit en 2009. ■

COL (R) E. de BOSSOREILLE
Vice-président Délégué de l'ANRAT

Voir en page 2 la synthèse de cette journée.

Journée d'Etude ANRAT: La disponibilité et la formation

Tels sont les 2 axes majeurs dégagés par les participants aux blogs et à la Journée d'Etude de l'ANRAT.

La motivation des volontaires de la réserve opérationnelle pour servir est grande. Nous sommes tous pleinement conscient que la restructuration en-cours des armées impliquera un appel encore plus fréquent aux militaires de réserve pour remplir les missions confiées à celles-ci, dont les missions intérieures. Mais ces missions ne pourront être données en confiance aux militaires de réserve que si nos chefs sont persuadés de notre aptitude à les remplir: certitude que les forces de réserve sont correctement préparées à remplir cette mission en totale autonomie.

Le nombre moyen de jours d'activité militaire réalisé par les militaires de réserve est aujourd'hui légèrement supérieur à 20. Il s'agit essentiellement d'activités d'instruction et ce n'est pas encore assez. Certains de ces jours sont effectués durant les week-ends, donc invisibles pour

nos employeurs civils. L'autre part est pris sur nos jours de congés. Nous offrons généreusement ces temps de repos et de retrouvailles familiales à notre pays. Mais il y a un équilibre à trouver.

Engagé pour servir, nous pourrions tous –nous devrions tous-, effectuer chaque année une mission intérieure de type Vigipirate. Aux 25 / 30 jours d'instruction qui sont la durée minimum pour conserver nos acquis et poursuivre notre formation, il conviendra d'ajouter une autre vingtaine de jours pour remplir cette mission. Par conséquent, il faudra donc que nos employeurs nous libèrent l'équivalent de 8 semaines par an soit pratiquement 2 mois. Aujourd'hui, cela ne semble pas réalisable à grande ampleur. En plus du travail de communication et de persuasion que nous avons tous à tenir vis-à-vis de nos employeurs pour faire évoluer les mentalités, il faudra disposer d'un appui législatif et certainement fiscal pour qu'un employeur permette facilement à son salarié

réserviste d'accomplir son engagement: faire en sorte qu'il ne soit pas pénalisé par son absence.

Notre enthousiasme et notre volonté ne sont pas non plus suffisants pour nous permettre de remplir correctement ces missions. Pour être opérationnelle, une unité de réserve doit être autonome. Donc disposer des conducteurs Poids Lourds, des moniteurs ISTC, des spécialistes transmissions, armements, sanitaires, etc... qui sont prévus à son DUO. Une partie de ces spécialistes pourra être recruté au sein des anciens militaires d'active mais ce ne sera certainement pas suffisant pour avoir le volume nécessaire.

Nous souhaitons tous être opérationnel, donc autonome. Au coté du commandement, il revient aux associations de militaires de réserve dont l'ANRAT d'agir pour une plus grande disponibilité et une meilleure formation des militaires de réserve. ■

LTN (R) Grégoire ROUX

Rédacteur en chef de TERRES

EMPLOI

- Les **MISSINT** sont les emplois opérationnels à la portée des UIR / USR; les projections d'unités en OPEX sont à conserver pour l'exemple
- Les USR doivent continuer remplir les missions de spécialités pour lesquelles elles s'entraînent
- Veille permanente de sections de réserve en alerte de type « Guepard » pour intervention sur le territoire national (dont assistance à la population)
- Tout déploiement opérationnel doit être précédée d'une période de formation adaptée

RECRUTEMENT et FIDELISATION

- Préserver la carrière jusqu'à l'ALE et assouplir la gestion de celle-ci: développement des capacités opérationnelles
- Proposer différents types de carrière (encadrement et états-major vs spécialistes)
- Proposer des stages militaires longs, à l'exemple des stages en entreprise dans les écoles, avec la finalité d'intégrer la réserve
- Avoir une cohérence entre lois promulguées et réalités du terrain

FORMATION

- Faire participer des acteurs représentatifs (Chefs de groupe, CDU, etc..) à l'élaboration du contenu des formations
- Mettre en place une formation d'état-major pour les sous-officiers
- Définir l'avancement en fonction des compétences militaires acquises et validées et non selon le niveau de diplôme civil
- Renforcer l'encadrement « réserviste » des formations nationales (FIE, FIOR) ; affecter les stagiaires aux Ecoles l'année de ces formations
- Développer la formation à distance / formation continue pour les nouveaux sergents / lieutenants

GESTION

- Mise en place de paiements dès la fin de l'activité
- Distinguer le budget des Compléments Individuels du budget des UIR/USR,
- Différencier le budget d'entraînement opérationnel du budget d'emploi opérationnel et de formation
- Augmenter le nombre des sections par UIR (1 cdt + 2 combat à 1 cdt + 4 combats) et en densifier le personnel (au besoin de doubler les postes,). Cette densification a également pour objectif d'en améliorer l'employabilité
- Regrouper la chancellerie d'active et de réserve

« Renseignement humain et intelligence de théâtre »

Le dîner-débat de l'ANRAT - 5 décembre

111 convives ont participé au dîner débat annuel de l'ANRAT tenu dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris. L'ANRAT remercie très vivement le général de corps d'armée Dary de cette prestigieuse mise à disposition.

Le sujet du dîner-débat est introduit par le modérateur de la soirée, le colonel (R) Pierre Servent. En relation avec le « Renseignement humain et l'intelligence de théâtre », le Livre Blanc a défini comme fonction stratégique la connaissance et l'anticipation. La meilleure protection du soldat résiderait ainsi dans le renseignement.

Le général Puga, directeur du renseignement militaire (DRM) depuis le 1er août 2008, intervient en premier.



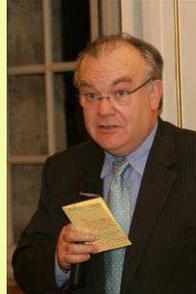
Il souligne que le renseignement de l'action est une absurdité. Il est nécessaire de rappeler à chaque personnel qu'il est un capteur d'information laquelle doit être transmise avec clarté et précision. Le commandant de la Brigade du Renseignement (BR), le général de brigade Pinel, développe ensuite la manœuvre du renseignement et la nécessaire coordination des moyens. La BR regroupant toutes les sources

possibles du renseignement: humain, électro-magnétique et image.

Jean Gusinel, journaliste-défense au « Point » et auteur de nombreux ouvrages sur le renseignement, intervient ensuite. Pour lui, le renseignement sert à éviter d'être surpris par l'événement. A cette fin, il exploite toutes les sources ouvertes qui vont « des pyramides du pouvoir aux réseaux du savoir ».

De retour de Tel Aviv, après deux années passées comme attaché de Défense, le général Baptiste évoque la perception israélienne du renseignement sécuritaire. Si le mur de séparation construit en limite des territoires occupés et de Gaza a permis une diminution du nombre d'attentats, le retrait des forces militaires de ces secteurs et du Liban a entraîné une rupture dans le renseignement humain. La menace représentée par les tirs de mortier ne peut plus ainsi être contrée efficacement. Dans un contexte de guerre asymétrique, la haute technologie est indispensable mais reste notoirement insuffisante.

La parole est donnée à l'auditoire pour élargir le débat et traiter quelques questions.



Le général Puga commente l'emploi des réservistes en précisant son usage prioritaire des compétences civiles tout en reconnaissant l'apport des compétences militaires des réservistes qualifiés. Le partage du renseignement avec les industriels se heurte pour sa part à des questions de confidentialité et à la protection des sources.

Le général Irastorza fait un point de situation conclusif de ce dîner débat en donnant son appréciation des événements de l'été. L'incident d'Uzbin en Afghanistan est un rappel à l'ordre sur

la réalité de la guerre ; à la fois dureté et durée des engagements. On a ainsi pris conscience de la capacité de « résilience » des pays en guerre. Pour la réserve, rien ne change, notamment au niveau budgétaire où les positions sont conservées ; la préparation opérationnelle sera renforcée et différenciée. L'implication dans le renseignement des unités élémentaires sera développée. Le renseignement devant être vu comme une anticipation de la manœuvre de l'autre et inclure une dimension de culture militaire tant auprès des anciens que des étrangers.



LCL (R) Loïc CONQUER
Secrétaire Général de l'ANRAT

Compte-rendu complet et photos sur le site : www.anrat.fr

Le Club des Lieutenants reçoit... la soirée de gala des lieutenants

Un dessin valant plus que des paroles, le compte-rendu de notre dernière activité sera photographique !



Comme vous l'ont certainement dit les participants et comme vous pourrez le constater, la soirée de

gala des lieutenants de réserve réunit plus de 400 invités dans le cadre prestigieux de l'Hotel des



Invalides. Que notre hôte d'un soir, le général Dary, soit infiniment remercié pour avoir mis à disposition ses vastes salons ce qui permit aux uns de discuter

paisiblement autour du bar tandis que d'autres dansaient



LTN (R) C. de VILLEBLANCHE
ANOLIR - ANRAT

Retrouver toutes les photos de cette soirée sur le site www.anrat.fr

CCRAT 2008

Traditionnelle réunion de présentation des sujets traités par le général DRAT, la Commission Consultative des Réserves de l'Armée de Terre (CCRAT) a eu lieu le 6 décembre 2008 à l'Ecole Militaire. Cette commission rassemble des officiers, sous-officiers et militaires du rang, de chaque formation de l'armée de Terre.

Le Pole Reserve Terre: nouvel organisme unique de pilotage de la Réserve

Le général Defretin a présenté la nouvelle structure de coordination et pour favoriser l'intégration de la réserve dans l'active, l'EMAT a décidé d'unifier les structures de pilotage.

Le DRAT a maintenant la responsabilité de la réserve de l'armée de Terre (PRT) est responsable de la conduite de la politique des réserves de l'armée de Terre.

Depuis 1999, la réserve était sous la responsabilité de la Délégation aux Réserves de l'armée de Terre (DRAT) pour tout ce qui concernait le budget, la formation et l'emploi. A coté de la DRAT, l'Ecole Supérieure des ORSEM (ESORSEM) avait directement en charge la formation des officiers de réserve à l'emploi en Etat-major. Les liens entre ces deux structures étaient forts et étroits : le précédent DRAT, le général Boulnois, commandait précédemment l'ESORSEM. Constatant que cette direction bicéphale engendrait parfois des problèmes

Les bureaux « experts » de l'EMAT, du Commandement de la Force Terrestre (CFT) et du Commandement de la Formation de l'armée de Terre (COFAT) sont en charge, chacun pour son domaine, de décrire et mettre en œuvre la gestion de la réserve. Le DRAT et le PRT étant les garants de la cohérence de l'ensemble de ces travaux. ■

Nouvelle structure : « maquette 2015 »

Le récent Livre Blanc définit les « contrats opérationnels » auxquels doivent répondre les armées. La réserve opérationnelle doit s'adapter pour remplir elle aussi ces contrats. C'est tout l'objet de la « maquette 2015 » réalisée par le PRT, en réponse à la demande faite par le CEMAT.

La nouvelle structure doit permettre de répondre au contrat opérationnel « H3 »: capacité d'engager simultanément 30 000 hommes pour une durée de 6 mois, 5 000 autres dans des délais réduits, tout en conservant une capacité de projection outre-mer (DOM-TOM) et un réservoir de 10 000 hommes dévolus à la protection du territoire national. Cette maquette tient aussi compte de la diminution du nombre des régiments, autre volet du Livre Blanc.

Concrètement, il y aura une augmentation du nombre des USR. Ces unités spécialisées passeront de 12 à 20. A noter la création de 6 unités de réserve dotées de mortiers de 120 mm ! Le cadre d'emploi de ces USR n'est pas encore défini mais le fait de servir du matériel de cette envergure est très attractif. Dans le même temps, près de la moitié des UIR seront supprimées puisqu'il ne subsistera à terme plus que 54 UIR contre 99 aujourd'hui. Mais ces unités seront bien plus importantes: chaque UIR disposera de 4 sections de combat au-lieu de 2 actuellement. Pour cela, il sera fait un effort de recrutement des ex-CCT, comme des jeunes volontaires issus du civil. ■

la Protection: mission prioritaire

Toujours dans le cadre de la réflexion « Maquette 2015 », le PRT a redéfini et hiérarchisé les missions de la réserve.

Dans la continuité de la doctrine d'emploi actuelle, la réserve a pour mission principale la protection : points sensibles, accès au territoire, etc...Les MISINT (Vigipirate, etc...) restent les missions habituelles d'emploi des unités de réserve.

Conformément à la volonté du CEMAT que la réserve rentre dans une « logique d'emploi », les unités de réserve doivent aussi constituer un réservoir de militaires formés et entraînés qui peuvent renforcer les autres unités élémentaires du

régiment, typiquement dans le cadre d'un départ en OPEX.

Après la réalisation de ce « contrat opérationnel », la 2^{de} priorité de la réserve est d'aider à renforcer la préparation opérationnelle de l'armée de Terre.

Ces priorités d'emploi définissant les besoins en personnels, on devrait constater une diminution des « compléments individuels de socle » au profit de poste dans les unités de réserve ou dans la préparation opérationnelle. Concrètement, le nombre d'officiers supérieurs de réserve va diminuer au profit de postes de militaires du rang. ■

Préparation opérationnelle

Le général Foucaud, directeur de la Préparation opérationnelle du CFT, est venu présenter les principes généraux de l'emploi de la réserve opérationnelle. Il a particulièrement insisté sur le fait que les principes généraux sont identiques à ceux de l'active.

Garant de la capacité des forces, dont la réserve, à être employé opérationnellement, il a rappelé la

nécessité de se former: besoin de consacrer un seuil annuel de 20 à 25 jours à l'entraînement opérationnel et à l'entretien des connaissances.

Tenant compte des derniers RETEX, l'entraînement individuel devra viser à la maîtrise des fondamentaux que sont le tir, l'aguerissement et les premiers secours. Au niveau collectif, les unités doivent maîtriser les MICAT, cadre normal d'emploi. ■



Présentation d'USR

5^{ème} ESCADRON DE TRANSPORT

517^{ÈME} RÉGIMENT DU TRAIN



La RTNO (Région Terre Nord Ouest) dispose de deux Unités Spécialisées de Réserve (USR), dont une est dédiée au transport : le 5^{ème} E.T. du 517^{ème} RT, « régiment du Million d'Eléphants », appelé ainsi en souvenir de ses glorieux combats en Indochine. Ce régiment est basé à proximité de Châteauroux dans l'Indre. Aujourd'hui sa vocation principale est l'appui à la mobilité des blindés. En clair, il s'agit d'acheminer en zone de conflit des chars et leurs équipages. Dans le contexte actuel, ce régiment est donc sur tous les fronts, assurant ses missions dans l'Hexagone comme sur des théâtres d'opérations extérieures.

Pour l'instant, les réservistes du 5^{ème} Escadron de Transport épaulent leurs camarades d'active uniquement dans le cadre des missions intérieures .

En mai 2008, le 5^{ème} E.T. disposait d'un effectif pratique de 60 volontaires. La marge de progression est encore importante au regard de l'effectif théorique d'une USR de transport qui prévoit 197 hommes. Comparativement, les effectifs du 5^{ème} E.T. représente 60% d'une UIR, ce qui n'est déjà pas si mal en fonction de la situation géographique et de la densité de population dans l'Indre (231 000 habitants). Avec plus d'une quinzaine de nouvelles recrues (anciens militaires ou issus du civil) par an, l'objectif d'avoir un effectif de 80 personnes en 2009 devrait être atteint..

Comme toutes les USR, l'organisation du 5^{ème} E.T. est identique à celle autres escadrons du 517^{ème} Régiment du Train. Le but est d'être un escadron naturellement intégré et reconnu au sein du régiment. L'ordre de bataille se compose d'un PCL (Peloton Commandement Logistique), d'un peloton de transport et d'une section « combat ».

Les missions de transport confiées au 5^{ème} E.T consistent essentiellement à faire du convoyage de Poids Lourds entre la 12^{ème} BSMAT de Neuvy-Pailloux en Berry et la Normandie.



Après un semestre d'instruction, la section Proterre entre dans une phase d'entraînement validée par une évaluation opérationnelle. Le 5^{ème} Escadron travaille ainsi pour être capable d'envoyer des renforts individuels ou collectifs au sein des escadron d'active. Et l'engagement de la section Proterre en décembre 2008 à Paris dans le cadre de

Vigipirate sera un beau cadeau de Noël venant couronner l'assiduité et les efforts des réservistes.

En 2008, l'USR du 517^{ème} RT a organisé et encadré à trois « préparations militaires découvertes ». Au total, cela va représenter trois semaines de formation et une centaine de jeunes accueillis. Elle accueille et accueille ainsi les escadrons d'actives.



Fin 2007, le 5^{ème} E.T. a participé avec le régiment aux manœuvres de la 2^{ème} Brigade Logistique. A cette occasion, les réservistes ont pu s'exercer, entre autre, au tir LARC (Lance Roquette Anti-Char) et au tir d'explosifs mais aussi goûter aux joies de la conduite en milieu difficile. Ils ont également plastronnés la section de marche du régiment. D'une manière générale, le 5^{ème} E.T. est associé aux activités de cohésion ou aux événements festifs du 517^{ème} RT comme la traditionnelle fête du Train dont la dernière édition s'est déroulée en mars 2008 à Châteauroux.

Enfin, certains réservistes prêtent main forte à leurs camarades d'active de manière ponctuelle ou permanente dans des tâches plus spécialisées comme la mécanique, la restauration, l'habillement...etc.

Le commandant d'unité du 5^{ème} Escadron de Transport, se félicite des relations exemplaires qui existent au sein du régiment entre les réservistes et les militaires de métier. Le Chef de Corps et les commandants d'escadrons notamment ne considèrent pas leurs camarades de la réserve comme « des militaires de seconde zone » mais bien comme faisant partie intégrante du régiment. Les réservistes qui sont certes des militaires à temps partiel mais qui prennent volontairement sur leur temps libre, sur leurs loisirs, sur leur vie de famille pour se former et assurer leurs missions sont sensibles à ce très bon état d'esprit.

« Lorsque nous avons besoin de véhicules, pour nos missions de transport ou pour l'instruction des réservistes, le PRT (Peloton Ravitaillement Transport) du régiment nous les fournis. Le 517^{ème} RT nous propose régulièrement des places pour que nous puissions faire passer les brevets militaires de conduite aux candidats du 5^{ème} E.T. Cette année, deux conducteurs ont passé le PL et deux autres le SPL (Super Poids Lourds). De plus, nous avons la chance d'avoir un bâtiment entièrement et uniquement dédié à l'USR. Spacieux et fonctionnel, il comporte toutes les pièces nécessaires à la vie d'un escadron » .

Le 5^{ème} E.T. poursuit sa progression sur le plan du volume et de la qualité pour être opérationnel et toujours plus professionnel. La recette ? Une bonne dose de rigueur, une pincée d'enthousiasme, une touche de volonté et un zest d'initiatives. ■

LTN (R) François GIGNAULT

5^{ème} Escadron du 517^{ème} Régiment du Train

Pour présenter votre unité dans TER.RES, envoyez un message à contact@anrat.fr



Prix ANRAT 2008

LTN (RC) RENIER - 2^{ÈME} RIMA

Le prix ANRAT 2008 a été décernée lors de la CCRAT. Le général Irastorza - CEMAT - a remis ce prix au lieutenant Renier, réserviste citoyen au 2^{ème} RIMA.

C'est le colonel Colcombet, chef de corps du 2ème RIMA – qui a lui-même présenté le dossier du lieutenant Renier. Réserviste citoyen, le lieutenant Renier œuvre en tant que Réserviste Local à la Jeunesse et à la Citoyenneté (RLJC).

En plus de ses activités d'élus local, le LTN Renier préside une association à but culturelle et sportif. L'un des buts de cette association est l'éducation à la citoyenneté. Concrètement, l'association propose à ses membres - dont une quarantaine est des jeunes de 14 / 16 ans – une initiation au secourisme, du tir, des présentations de la Défense et de ses équipements et, bien évidemment, des activités sportives individuelles ou en groupe. Elle participe aussi aux différentes cérémonies patriotiques. Toutes les connaissances enseignées sont testées au-cours des différents rallyes auxquelles participent ces jeunes. A noter que cette association participe à

l'organisation du rallye « Rowland Rosser », rallye – raid qui porte le nom d'un jeune pilote de la Royal Air Force tombé au champ d'honneur durant la 2^{nde} Guerre Mondiale. Les jeunes membres de cette association se sont classés dans le premier tiers des participants, prouvant ainsi l'excellence des cours dispensés par le lieutenant Renier et leur grande motivation à servir.

Soutenue par le 2^{ème} RIMA, cette association permet à ces jeunes 'Cadets' de découvrir le monde militaire selon un mode ludique basé sur le volontariat, à l'instar du corps des cadets des sapeurs-pompiers volontaires.

En décernant son prix 2008 au lieutenant Renier, et en plus de récompenser ses qualités et services, l'ANRAT est fière de mettre à l'honneur nos camarades réservistes citoyens qui entretiennent au quotidien le lien Armée-Nation, par le seul moyen de leur engagement bénévole. ■



Accessit au prix ANRAT 2008

5^{ÈME} BATTERIE (UIR) - 57^{ÈME} RA

Une fois n'est pas coutume, l'ANRAT a tenu à décerner un accessit à son prix annuel. Le titulaire de cet accessit est la 5^{ème} Batterie du 57^{ème} Régiment d'Artillerie. Cette unité est située à

Bitche (57).

Unité d'Intervention de Réserve, la 5^{ème} Batterie a été récompensée pour le succès de ses campagnes de recrutement, par son engagement opérationnel, et pour sa parfaite intégration dans son milieu militaire et civil: opérations de communications.

A l'origine de la 5^{ème} Batterie, il y a un petit groupe de 22 cadres motivés. Parfaitement intégré au régiment, ils vont multiplier l'effectif de la batterie par 8 en 10 ans: de 6/16/0//22 en 1998 à 14/47/105//166 en 2008. Les raisons de cette progression de l'effectif sont à trouver dans la parfaite synergie / intrégration avec le régiment, les campagnes de communication régionales efficaces, et le terreau favorable qu'est cette région de Lorraine, profondément attachée à la Patrie et son armée pour avoir connu le détachement de la France en 1870, les affres d'une domination

étrangère et la reconnaissance aux français tombés pour la libération de cette part du territoire national.

La quantité ne vaut que si elle est de qualité et employé. C'est la 3ème raison de la remise de cet accessit. Depuis 3 ans, la Batterie est déployée en



totalité durant des missions Vigi pirates. Notamment, la Batterie fut unité pilote pour valider l'emploi des unités de réserve en tant qu'unité mobile d'intervention de la Police Nationale.

Alors que le 57ème RA est l'un des régiments dissous dans le cadre des restructurations liées au nouveau Livre Blanc de la Défense, cet accessit souligne l'importance de l'intégration au régiment, du recrutement et de l'emploi opérationnel qui est la finalité de la réserve. ■

Pour rendre-compte d'une de vos activités dans TER.RES, envoyez un message à contact@anrat.fr

Le prix ANRAT: modalités de participation

A chaque CCRAT, l'ANRAT prime une action ou initiative favorisant la réserve de l'armée de Terre.

Créé en 2005, le prix ANRAT vise à récompenser les actions et initiatives de qualité favorisant la « réserve nouvelle » de l'armée de Terre. Les actions retenues doivent s'inscrire dans l'un des 3 domaines suivants :

- Manifestation visant à mieux faire connaître la place et le rôle des réserves au sein de l'armée de terre ;
- Activité exemplaire réalisée par tout réserviste ou unité de réserve de l'armée de terre ;
- Activité ou manifestation visant à aider au recrutement au profit des unités de réserve.

Tous les régiments, unités, organisations employant des réservistes (associations nationales ou locales, employeurs civils) et les militaires de réserve à titre individuel sont invités à concourir. Le prix sera décerné au cours de la commission consultative des réserves de l'armée de terre (CCRAT) qui a lieu au dernier trimestre de chaque année.

Modalités de sélection:

Les unités, associations, et réservistes désirant concourir doivent faire parvenir leur dossier au délégué régional de l'ANRAT (coordonnées sur le site www.anrat.fr) avant le 30 septembre de l'année en cours..

Un comité de sélection régional, présidé par le délégué régional de l'ANRAT et composé du chef du bureau réserve de la RT concernée, des conseillers réserve officier et sous-officier et de trois autres personnes choisies parmi les réservistes sous ESR, effectue la sélection au niveau de la région.

Ce comité effectuera son choix parmi les unités, associations, réservistes, personnels civils proposés. Le comité fera suivre le ou les dossiers sélectionnés au délégué général de l'ANRAT pour le 15 octobre .

Un comité de sélection national, composé, notamment, du bureau de l'ANRAT et de son Délégué général, des conseillers réserve officiers et sous-officiers de l'IAT et de l'EMAT, effectuera son choix parmi les dossiers proposés par les régions terre pour début novembre, sous le patronage du président de l'ANRAT et du général-DRAT. ■

COL (R) Gérard DREVILLE
Délégué général de l'ANRAT

Budget 2009

Le général Defretin a profité de la CCRAT pour rappeler que les mesures de restrictions budgétaires touchaient tout autant le budget de la Réserve que celui de l'active.

Nous indiquions dans nos précédents numéros que le budget 2009 était identique au budget initial 2008. Ce qui a été confirmé lors de la CCRAT.

Pour éviter le renouvellement d'un gel total du budget, il a été décidé un étalement contrôlé des dépenses. Une des raisons du gel total de 2008 est que les unités avaient « sur consommées » au-cours du 1er semestre, épuisant la presque totalité du budget annuel engageable. Lorsque la réserve budgétaire qui pèse sur chaque budget publique a été levée par l'Etat, il n'y avait plus assez de ressources disponibles pour financer les activités de réserve sur le 2nd semestre.

Afin d'éviter le renouvellement d'une décision d'arrêt des activités, le DRAT a indiqué suivre très strictement les dépenses engagées en ajoutant la contrainte que ces dépenses soient étalées dans le temps : pas plus de 50% du budget peut être consommé durant le 1er semestre.

Mais les unités ont programmé leurs activités en septembre 2008 en densifiant les activités de début d'année pour permettre une remise à niveau après les 6 mois d'interuption. Le rythme des activités n'est pas non plus strictement égal: le 2ème semestre ne compte généralement que pour 4 mois utiles: juillet et aout sont des périodes réservées pour les formations ou les déploiements et très peu pour les activités d'entraînement opérationnel. Et la préparation des déploiements nécessitent des activités suffisantes d'entraînement pour être opérationnel.

La décision du DRAT de cadencer les dépenses relève d'une gestion prudente et réaliste des ressources financières. Elle risque cependant d'être mal interprétée par les réservistes qui constateront le décalage de jours d'activités du 1er vers le 2nd semestre.

Surtout si on y ajoute la réserve parlementaire qui est de l'ordre de 20% du budget. La levée de cette réserve entrainera forcément une diminution du nombre de jours d'activité. Cela ne sera connu que cet été: ce sont les activités du 2nd semestre qui seront alors concernée. ■

Les forums du général

Pouvoir communiquer directement avec le general Defretin et les cadres du PRT. C'est ce que permet le « Forum du Général » qui regroupe des forums ouverts par la DRAT sur son site extranet : www.reserves.terre.defense.gouv.fr.

Lancé fin novembre, ils ont permis de recevoir des réponses à des questions très précises sur l'administration et l'emploi de la Réserve. Près de 90 sujets ont été ouverts par des militaires de réserve.

Fort du succès de ce moyen de communication, le général ouvre un 2ème forum axé sur la formation. Il s'agit de répondre à la question « Comment optimiser l'emploi de la réserve opérationnelle, par le biais de la formation, au regard de la variété des besoins opérationnels et du volume de forces nécessaires ? ».

Le général souhaite ainsi relancer l'extranet, comme outil privilégié de communication et d'échange entre les militaires de réserve eux-mêmes mais aussi avec la hiérarchie. ■

CIOR / AESOR: maintenir la France a la première place !

La Confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR) rassemble les officiers de réserve des pays membres de l'OTAN. Des représentants de toutes les nations s'affrontent au cours d'un challenge sportif. Renouant avec une longue tradition de victoire depuis les 60 dernières années, la France a remporté cette compétition en 2008. Il faut cette année conserver ce trophée ! Le congrès 2009 se tiendra à Sofia (Bulgarie) durant la première semaine d'août. Pour compléter et renouveler ses équipes sportives, la délégation française recrute des jeunes officiers de réserve. La préparation aura lieu au-cours de deux périodes bloquées où les participants seront pris en charge par l'Union Nationale des Officiers de Réserve. La seule condition est d'être un très bon sportif. ■



Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'ANRAT (contact@anrat.fr) qui vous mettra en relation avec le responsable de l'équipe sportive.

L'Association Européenne des Sous-Officiers de Réserve (AESOR) réunit les sous-officiers de réserves des principaux pays européens. Une compétition sportive oppose des délégations de chaque pays. L'équipe de France a très souvent brillé dans cette compétition et est la gagnante de la dernière édition de cette compétition. Pour maintenir la France à la première place, il faut venir renforcer son équipe sportive ! Pour cela, la FNASOR (Fédération Nationale des Sous-officiers de Réserve) recherche des sous-officiers sportifs, sous ESR, qui seraient prêts à participer aux stages de sélection et d'entraînement avant de représenter la France lors de la compétition qui aura lieu fin juin à Viterbe (Italie). ■

Pour obtenir plus de renseignements sur cette préparation et pour proposer sa candidature, merci de rentrer en contact avec la FNASOR : www.fnasor.asso.fr

Assemblée Générale ANRAT - 28 mars 2009 Musée de l'Air et de l'Espace (Le Bourget - 93)

L'assemblée générale de l'ANRAT aura lieu le samedi 28 mars dans le cadre prestigieux du Musée de l'Air et de l'Espace. Ce musée est situé sur l'aéroport du Bourget (93). Tous les 2 ans, il accueille le Salon International de l'Air de l'Espace. Une visite du musée est prévue à l'issue de l'Assemblée Générale. Les membres des associations affiliées à l'ANRAT, les militaires de réserve volontaires, et plus particulièrement ceux de la RTIdF, sont cordialement invités à participer à cette journée. ■

Des précisions sur cette journée seront bientôt disponibles sur le site internet de l'ANRAT (www.anrat.fr).



JNR 2009 : le 8 mai

Pour sa neuvième édition, la Journée Nationale du Réserviste (JNR) change de date: elle aura lieu le 8 mai au-lieu du traditionnel dernier samedi de septembre.

La JNR va donc se fondre dans les cérémonies de commémoration de l'armistice de la 2^{ème} Guerre Mondiale. Ce sera un symbole fort de la nouvelle place de la réserve au sein de nos armées professionnelles. Ce sera aussi le témoignage de la reconnaissance de la Nation aux militaires de réserve pour leurs engagements au cours des conflits auxquels ont été confrontées les armées françaises, comme dans les opérations actuelles. ■

Comme les années précédentes, tous les outils de communication utiles seront mis en ligne sur le site internet du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire (CSRM): www.defense.gouv.fr/reserves qui est le coordinateur des activités de la JNR. Le CSRM publiera par ailleurs le calendrier des manifestations décentralisées organisées par les armées dans les zones de défense. Cette mise en ligne interviendra progressivement à partir de la première quinzaine de février. ■

Le général Defretin, prochain invité du Club des Lieutenants Lundi 2 mars - Cercle National des Armées

La prochaine réunion du Club des Lieutenants de l'ANRAT sera le lundi 2 mars. Cette réunion aura lieu au bar du Cercle Nationale des Armées (Cercle Saint-Augustin) à 19h30. Le général Defretin, DRAT, sera notre invité. Exceptionnellement, le Club des Lieutenants accueillera, en plus des aspirants, sous-lieutenants et lieutenants de réserve, les nouveaux promus au grade de capitaine pour dire au-revoir dignement à nos camarades accédant à la 3ème barrette. Pour plus de renseignement: contact@anrat.fr. ■